

SAFETY DATA SHEET



PROSOCO
Version 2

Date d'émission 10-nov.-2014

Date de révision 28-août-2024

1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Consolideck® Concrete Floor Restorer

Autres moyens d'identification

Code du produit 46020
N° ID/ONU UN1760

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels.
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Manufacturer Address

PROSOCO, Inc.
3741 Greenway Circle
Lawrence, Kansas 66046

Numéros de téléphone d'urgence

8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday 785-865-4200
NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC) 800-535-5053

2. Identification des dangers

Classification

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B

Éléments d'étiquetage

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Danger

Mentions de danger

NOCIF PAR INHALATION
Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus



Aspect transparent

État physique liquide

Odeur Aucun renseignement disponible

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)
autres informations**3. Composition/information sur les composants**

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Water	7732-18-5	40 - 70	*
Phosphoric Acid	7664-38-2	10 - 30	*
Gluconic Acid	526-95-4	1 - 5	*
1-Butoxy-2-propanol	5131-66-8	1 - 5	*
Dipropylene glycol monomethyl ether	34590-94-8	1 - 5	*
N-Methyl-2-pyrrolidone	872-50-4	1 - 5	*
Monoethanolamine	141-43-5	1 - 5	*

* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

4. Premiers soins**PREMIERS SOINS****Conseils généraux**

Une consultation médicale immédiate est requise.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Une consultation médicale immédiate est requise. Ne pas frotter la partie touchée.

Contact avec la peau

Une consultation médicale immédiate est requise. Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.

Inhalation	Déplacer à l'air frais. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Retirer la victime de la zone d'exposition, la faire s'allonger. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. NOCIF PAR INHALATION.
------------------	---

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins	Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée. Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	---

5. Mesures à prendre en cas d'incendie**Agents extincteurs appropriés**

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés

Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs. En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.
---------------------------------	---

Précautions environnementales

Précautions environnementales	Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.
--------------------------------------	--

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.
--------------------------------	--

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

Matières incompatibles Incompatible avec les acides forts et les bases fortes.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Phosphoric Acid 7664-38-2	STEL: 3 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ (vacated) TWA: 1 mg/m ³ (vacated) STEL: 3 mg/m ³	IDLH: 1000 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³
Dipropylene glycol monomethyl ether 34590-94-8	STEL: 150 ppm TWA: 100 ppm S*	TWA: 100 ppm TWA: 600 mg/m ³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 600 mg/m ³ (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 900 mg/m ³ (vacated) S* S*	IDLH: 600 ppm TWA: 100 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 900 mg/m ³
Monoethanolamine 141-43-5	STEL: 6 ppm TWA: 3 ppm	TWA: 3 ppm TWA: 6 mg/m ³ (vacated) TWA: 3 ppm (vacated) TWA: 8 mg/m ³ (vacated) STEL: 6 ppm (vacated) STEL: 15 mg/m ³	IDLH: 30 ppm TWA: 3 ppm TWA: 8 mg/m ³ STEL: 6 ppm STEL: 15 mg/m ³

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche. Écran de protection du visage.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants.

atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide	Odeur	Aucun renseignement disponible
Aspect	transparent	seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible
couleur	Faible ambre		

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	0.2	< 12
Point de fusion/point de congélation	-11 °C / 12 °F	
Boiling point / boiling range	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	> 100 °C / > 212 °F	
taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
densité	1.12	
Solubilité dans l'eau	totalement soluble	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Bases fortes.

Matières incompatibles

Incompatible avec les acides forts et les bases fortes.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit	Nocif par inhalation Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
Inhalation	Nocif par inhalation.
Contact avec les yeux	Provoque des lésions oculaires graves.
Contact avec la peau	Provoque de graves brûlures.
Ingestion	NE PAS goûter ou ingérer. NOCIF PAR INGESTION.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Water 7732-18-5	> 90 mL/kg (Rat)		
Phosphoric Acid 7664-38-2	= 1530 mg/kg (Rat)	= 2740 mg/kg (Rabbit)	> 850 mg/m ³ (Rat) 1 h
Gluconic Acid 526-95-4	= 7630 mg/kg (Rat)		
1-Butoxy-2-propanol 5131-66-8	= 1900 mg/kg (Rat)		
Dipropylene glycol monomethyl ether 34590-94-8	= 5.35 g/kg (Rat)	= 9500 mg/kg (Rabbit)	
N-Methyl-2-pyrrolidone 872-50-4	= 3914 mg/kg (Rat)	= 8 g/kg (Rabbit)	> 5.1 mg/L (Rat) 4 h
Monoethanolamine 141-43-5	= 1720 mg/kg (Rat)	= 1000 mg/kg (Rabbit)	

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes	Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. NOCIF PAR INHALATION.
------------------	---

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

sensibilisation	Aucun renseignement disponible.
Mutagenicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité	Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Danger par aspiration	Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit**Toxicité aiguë inconnue**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	6403 mg/kg
ETAmél (cutané)	11473 mg/kg mg/l
ETAmél	2.6 mg/l
(inhalation-poussière/brouillard)	

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Dipropylene glycol monomethyl ether 34590-94-8	-	10000: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	-	1919: 48 h Daphnia magna mg/L LC50
N-Methyl-2-pyrrolidone 872-50-4	500: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	1072: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 1400: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static 832: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	-	4897: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Monoethanolamine 141-43-5	15: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	114 - 196: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 300 - 1000: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 227: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 3684: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 static 200: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through	-	65: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistence et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Dipropylene glycol monomethyl ether 34590-94-8	-0.064
N-Methyl-2-pyrrolidone 872-50-4	-0.46
Monoethanolamine 141-43-5	-1.91

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé

Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA D002

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

DOT

N° ID/ONU

Réglementé

UN1760

Nom officiel d'expédition	1760 - Liquide corrosif, n.s.a (Phosphoric and Gluconic Acid)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)

LIS/LES Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux

États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Dipropylene glycol monomethyl ether - 34590-94-8	34590-94-8	1 - 5	1.0
N-Methyl-2-pyrrolidone - 872-50-4	872-50-4	1 - 5	1.0

SARA 311/312 Catégories de

dangers

Danger aigu pour la santé	oui
Danger chronique pour la santé	oui
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Phosphoric Acid 7664-38-2	5000 lb	-	-	X

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer
Phosphoric Acid 7664-38-2	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

États-Unis - Réglementations

des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
N-Methyl-2-pyrrolidone - 872-50-4	Developmental
N,N-Diethanolamine - 111-42-2	Carcinogen
1,4-Dioxane - 123-91-1	Carcinogen

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Phosphoric Acid 7664-38-2	X	X	X
Dipropylene glycol monomethyl ether 34590-94-8	X	X	X
N-Methyl-2-pyrrolidone 872-50-4	X	X	X
Monoethanolamine 141-43-5	X	X	X

16. Autres renseignements

NFPA	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Préparée par Regulatory Department
 Date d'émission 10-nov.-2014
 Date de révision 28-août-2024

Note de révision

Sections de la FS mises à jour 2 7 11

Avis de non-responsabilité

The information contained on the Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

Fin de la fiche signalétique